Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 17 (1967)

Heft: 4

Artikel: Les "anecdotes" inédites de Reubell sur la révolution en Suisse

Autor: Suratteau, Jean-René

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-80595

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MISZELLEN MÉLANGES

LES «ANECDOTES» INÉDITES DE REUBELL SUR LA RÉVOLUTION EN SUISSE

Par JEAN-RENÉ SURATTEAU

Les pages qui suivent sont extraites de la collection des papiers du Directeur Reubell, papiers inédits qui ont été acquis par la Bibliothèque Nationale, à Paris, en 1930[1].

Jean-François Reubell, certes le moins médiocre de ceux qui dirigèrent la République française entre 1795 et 1799, c'est-à-dire de la séparation de la Convention au coup d'Etat du 18 brumaire, sous le Directoire, est connu pour son hostilité envers la Confédération Helvétique des Treize Cantons.

Jadis étudié par Raymond Guyot[2], puis un peu oublié, son rôle a été de nouveau mis en lumière par les études d'Albert Mathiez et de Georges Lefebvre sur le Directoire[3]. Des documents inédits publiés par Bernard Nabonne, il y a quelques années, permettent de revenir sur la part qu'il prit dans l'attaque française contre la Suisse[4]; le même auteur reprit ensuite cette analyse, en y ajoutant pas mal d'hypothèses personnelles non vérifiées

---

[1] Bibliothèque nationale, Nouvelles acquisitions françaises, 23.641, 23.642, 23.654. Trois recueils factices de pièces séparées, comprenant pour la majeure part, des lettres adressées à Reubell et des pièces retirées par le Directeur, d'archives publiques, pour une moindre part — uniquement dans le troisième recueil — des doubles de lettres envoyées par Reubell ou des notes écrites de sa main.

[2] RAYMOND GUYOT, *Recherches biographiques sur Jean-François Reubell*, Tours, 1911.

[3] ALBERT MATHIEZ, *Le Directoire, du 11 brumaire an IV au 18 fructidor an V*, publié d'après les manuscrits de l'auteur, par J. Godechot, Paris, 1934.

GEORGES LEFEBVRE, *Le Directoire*, Cours de Sorbonne, s. d. (1942).

GEORGES LEFEBVRE, *Le Directoire*, Paris, 1946.

[4] BERNARD NABONNE, «Le Mémoire justificatif de Reubell», dans *Revue d'histoire diplomatique*, 1949, p. 75—103.

et non vérifiables dans un ouvrage de peu postérieur [5]. La mort de Bernard Nabonne peu après cette publication ne permit pas l'ouverture d'une discussion intéressante sur la véritable portée des documents publiés et, partant, sur le rôle de Reubell [6].

Le «*Mémoire justificatif...*» publié par Bernard Nabonne était, en fait, en grande partie axé sur la justification de l'intervention française en Suisse dont Reubell passait pour avoir été le promoteur tout autant que Bonaparte.

Dans le texte d'une «*Conversation entre Bonaparte et Reubell*» du mois d'avril 1802, publiée, au début de notre siècle, par Paul Cottin [7], on voit, de nouveau, l'ancien Directeur s'enorgueillir de la part qu'il avait prise lors de l'occupation de la Suisse quelques années plus tôt. Cette conversation prenait un tour particulier au moment où les difficultés internes de la République Helvétique allaient obliger le Premier Consul à intervenir derechef dans les affaires de la Suisse. Les pièces qui se trouvent dans les papiers de Reubell à la Bibliothèque Nationale ont été d'ailleurs souvent utilisées par des historiens mais elles n'ont jamais été publiées. Il nous a semblé donc intéressant de combler cette lacune et d'extraire de cette masse de documents inédits, ceux qui se rapportent à la Suisse. Nous avons ainsi, après le texte principal intitulé par Reubell lui-même: «*Anecdotes relatives à la Révolution en Suisse*», tiré de ces papiers deux autres documents plus courts que nous publions en appendices.

Ils montrent que Reubell fut, bien avant Bonaparte, partisan de l'intervention en Suisse [8]. Déjà, en 1791, il avait été de ceux qui, avec l'Evêque Gobel et les Belfortains, tentèrent de promouvoir une action militaire lorsque le Prince-Evêque de Bâle fit appel aux troupes autrichiennes. De même, en 1793, il appuya encore Gobel contre le ministre Le Brun et demanda, en vain, au Comité de Salut public la réunion au département du Mont-Terrible, nouvellement formé, de la partie méridionale dite «helvétique» de l'ancien Evêché de Bâle, ce qui aurait mis le plateau suisse à la merci des troupes françaises. Enfin, devenu Directeur, il s'opposa sans trève, malgré Carnot et Barthélemy, aux tentatives que les Bernois et les Bâlois firent pour maintenir la France hors de Suisse.

---

[5] BERNARD NABONNE, *La diplomatie du Directoire et Bonaparte*, Paris, 1951.

[6] Les papiers inédits que Bernard Nabonne a découverts et achetés sont la propriété de ses héritiers depuis sa mort violente en 1951. Il n'a pas été possible de savoir quelle a été leur destinée, malgré deux tentatives faites en 1955. Nous n'avons pas reçu de réponse sur la localisation de ces papiers. La Société d'édition «La Nouvelle Edition» nous a renvoyé à la Librairie Hachette qui nous a transmis une réponse négative émanant du conseil juridique des héritiers de l'historien décédé.

[7] Conversation entre Reubell et Bonaparte — du 3 ventôse an X (22 février 1802) publiée par PAUL COTTIN dans *La Nouvelle Revue rétrospective*, XXe année, n° 120, 10 juin 1904, p. 361—413. Pièce autographe communiquée par Victorien Sardou à Frédéric Masson avec autorisation de la publier.

[8] Le rôle de Bonaparte dans l'attaque de la France contre le Suisse a été l'objet de maintes études qu'il n'est pas besoin de rappeler ici. La meilleure mise au point est celle d'ALFRED RUFER dans le *Dictionnaire Historique et Biographique de la Suisse*, article «Helvétique», tome III, p. 25—60.

On voit dans le second document (Appendice A) quelle était la conception que le Directeur colmarien avait de l'indépendance des «Républiques-sœurs». Le troisième document (Appendice B) est une lettre de Reubell à son collègue La Revellière, au moment de la retraite de Masséna en 1799. Les conceptions stratégiques que le Directeur expose sont fort contestables et l'événement les démentit. On notera aussi l'allusion à Rapinat, beau-frère de Reubell, qui, à ce moment, était devenu, pour lui, fort encombrant.

Tout cet ensemble de documents est éclairé par d'autres pièces qui les avoisinent. On y voit en Reubell le promoteur de la «politique du Rhin» ou du «limes germanicus». Il accueillait diverses suggestions d'Allemands partisans de la France [9]. Il composait un mémoire sur la nécessité pour la France de s'étendre directement ou indirectement non seulement sur la rive gauche du Rhin mais aussi, franchissant le fleuve, sur sa rive droite afin de former un glacis protecteur des provinces de l'Est[10]. La Suisse lui paraissait aussi nécessaire à la défense de l'Alsace et de la frontière du Jura. Diverses affaires telles que le complot des frontières en 1796, l'affaire de la «tête de pont de Huningue» en 1797, avaient été pour lui déterminantes. Pierre Ochs qui était son ami et son correspondant lui avait donné sur cette affaire des renseignements établissant la culpabilité des «aristocrates» bâlois et qui semblaient démontrer la solidarité avec ceux-ci des «oligarques» suisses[11]. Cette même affaire qui avait ainsi déterminé rationnellement le Directeur alsacien à une attitude plus hostile, avait aussi entraîné, sentimentalement, la colère de Bonaparte qui y avait perdu son compatriote et frère d'armes, le général Abbatucci et qui ne l'oublia pas. Quand Bonaparte, quelques mois plus tard, maître de l'Italie du Nord, demanda le 1er messidor an V (19 juin 1797) le libre passage d'une colonne de 20000 hommes par le Simplon et que le gouvernement valaisan, en accord avec le Corps Helvétique, refusa cette demande qui n'était peut-être qu'un prétexte, ou une épreuve de force, il apparut au général que la possession du Mittelland helvétique était nécessaire à ses mouvements[12]. La jonction de ses plans et des objectifs de Reubell

---

[9] B.N. Nouv. Acq. fr., 23.654, ff. 161—177, *Mémoire politique sur la rive droite du Rhin*, par le citoyen Link de Heidelberg, Paris le 29 vendémiaire an V (19 octobre 1796).

Ibid. 23.654, ff. 426—428. *Extrait de quelques observations sur la limite du Rhin par un négociant des pays réunis*, 20 floréal an V (9 mai 1797 (suivi de:) *Exposé sommaire des avantages d'avoir le Rhin pour limite entre la République française et quelques Etats d'Allemagne. Autre limite dans le cas où le Rhin ne pourrait pas être préféré*, 18 messidor an V (6 juillet 1797).

[10] B.N. Imprimés, 8° Lb42 79 — *Rive gauche du Rhin.*

[11] Dans le premier volume des papiers de Reubell (B.N. Nouv. acq. fr. 23.641) on trouve six lettres de Pierre Ochs adressées (cinq) à Reubell et (une) à un député du Haut-Rhin qui paraît être Pflieger et transmise par ce dernier au Directeur. Dans ces lettres, le Grand Tribun de Bâle attire constamment l'attention de Reubell sur la nécessité d'intervenir en Suisse et dénonce l'attitude des oligarques bâlois et de leurs semblables en Suisse.

[12] *Le Moniteur* n° 281, du 11 messidor an V (29 juin 1797) col. 2—3: «Buonaparte a demandé aux Valaisans le passage pour une colonne de 20.000 hommes qui devait passer par le Saint-Plond (sic) pour se rendre par l'Italie en Savoie. Il lui a été refusé...»

était ainsi réalisée. Comme les Bernois commettaient la grave faute psychologique d'exclure Laharpe de l'amnistie qu'ils avaient fini de mauvaise grâce, par décider, ils s'attiraient à leur tour la vindicte du général corse[13].

* * *

Les «*Anecdotes...*» de Reubell sont, ainsi qu'il est facile de le voir, destinées essentiellement, comme l'avait été le «*Mémoire justificatif...*» de 1799 et comme il apparaîtra dans la «*Conversation...*» de 1802, à établir la justesse des vues de Reubell à propos de la Suisse. Dans le «*Mémoire justificatif...*», il avait répondu aux accusations «d'avoir fait la guerre au Turc et à la Suisse sans déclaration préalable ni autorisation du Corps Législatif». Et ce «*Mémoire...*» avait été composé le 9 septembre 1799, c'est-à-dire avant la victoire de Masséna à la seconde bataille de Zurich. La concordance des arguments qu'il y développa avec ceux qu'il emploie dans ses «*Anecdotes...*» deux ans plus tard et avec ceux dont il se servira huit mois encore après dans sa «*Conversation...*» avec Bonaparte est frappante. Il est resté constamment persuadé de la nécessité virale qu'il y avait pour la France d'occuper la Suisse pour assurer ses frontières et, aussi, pour prévenir les intrigues des Cantons catholiques avec l'Autriche et des Cantons réformés avec l'Angleterre. Mieux, même, il glorifie sa politique en montrant qu'elle a sauvé la France de l'invasion à l'été de 1799. Mais là, justement, était le point de rupture entre Reubell et Bonaparte.

En effet, en septembre 1799, avant Zurich, il était attaqué par ceux que l'on appelait les «néo-jacobins» dont les véritables inspirateurs étaient, avec Siéyès, les frères Bonaparte, Joseph et surtout Lucien, représentant les intérêts de leur frère, encore enlisé en Egypte. En 1801, c'est le gouvernement de Bonaparte, Premier Consul vainqueur à Marengo et signataire de la paix de Lunéville qu'il incrimine nommément. En 1802, dans le texte de la «*Conversation...*», on le voit essayer de justifier sa conduite auprès du Premier Consul, maintenant définitivement vainqueur et maître des destinées de la France. Les relations de l'ancien Directeur et du futur Empereur n'avaient jamais été très cordiales même lorsque leur politique avait, un moment, coïncidé. Reubell était resté très «représentant en mission» de l'an II. Il n'admettait les généraux que subordonnés au gouvernement et à ses agents d'exécution. Seul, Reubell s'était opposé au départ de Bonaparte pour

---

[13] *Ibid.*, Suite: «Le 14 de ce mois (juin 1797). Il y a eu une très grande séance au Conseil des Deux Cents (de Berne), à l'occasion des troubles arrivés au Pays de Vaud en 1791. Le Conseil secret a proposé une proclamation contenant une amnistie générale et notamment pour le défunt général Laharpe. Ne seraient exceptés que les auteurs de libelles contre le gouvernement ce qui retombe sur le docteur Cart de Morges et sur le colonel Laharpe, cousin germain du général qui a publié, il y a quelques mois, un sanglant mémoire contre notre gouvernement, (...) On croit que cette mesure a été conseillée par un homme actuellement en grande place en France...» (c'est évidemment de Barthélemy, récemment élu Directeur, qu'il s'agit dans cette dernière phrase).

l'Egypte. Ceci n'empêcha pas la propagande napoléonienne de l'accuser, avec ses collègues, d'avoir voulu entraîner le général loin de la France, avec le secret espoir de le voir disparaître dans les sables du désert, ce qui n'avait pas été bien loin de se réaliser, Cependant, officiellement, Bonaparte ne l'attaqua jamais de front. Il se contenta de la faire espionner par ses fonctionnaires lorsque l'ancien Directeur se fut retiré dans son Alsace natale. Toutes les tentatives, assez gauches d'ailleurs, de Reubell pour revenir à la vie politique sous le Consulat étaient vouées à l'échec[14]. En fait, la grosse question était la suivante: s'il était établi qu'en faisant occuper la Suisse, Reubell avait contribué à la victoire de Masséna, si celle-ci avait sauvé la France à la fin de septembre 1799, ce n'était pas le retour de l'homme providentiel d'Egypte qui l'avait sauvée. Ainsi il apparaît que, pour les thuriféraires de Bonaparte, il était bon de «blâmer journellement le Directoire pour avoir fait la Révolution en Suisse et le plus étrange c'est que le gouvernement actuel est le premier a l'en blâmer, lui qui en a si bien profité...» comme l'écrit Reubell.

Anecdotes relatives à la Révolution en Suisse

(Nouv. Acq. fr. 23.654-ff. 312—319)

6 mess(idor) 9[15]

J'entends journellement blâmer le Directoire pour avoir fait la Révolution en Suisse et ce qu'il y a d'étrange, le gouvernement actuel[16] est un des premiers à l'en blâmer, lui qui en a si bien profité.

C'est à l'issue d'un dîner donné à Bonaparte et à Ochs, que Bonaparte pressa Ochs, en ma présence, de hâter la Révolution[17]. Une conférence eut

---

[14] Dans un autre recueil de la B.N., Nouv. acq. fr., 24.538 *(papiers Georges Bapst)* on trouve six lettres établissant l'existence d'un projet de mariage entre Jean-Jacques Reubell, fils ainé du Directeur, et Hortense de Beauharnais en 1798 (Hortense avait alors quinze ans). De même, dans la «*Conversation*» de 1802, Reubell essayant de se rapprocher du Premier Consul, lui rappelait qu'il avait réconforté la citoyenne Bonaparte aux eaux de Plombières à l'été de 1798 lorsque le bruit de la mort du général dans une bataille navale avait couru en France (voir J. SURATTEAU, «Un bel échantillon de ‚bobard' de guerre», dans *Annales historiques de la Révolution francaise*, n° 178, oct.-déc. 1964, p. 503—506):

«Je lui dis combien les nouvelles de votre captivité et de votre mort que les gazettes anglaises avaient publiées m'avait affligé. Je n'y voulus point croire et je rapprochai si bien les dates de cet événements avec celles de votre correspondance que je parvins à démontrer que l'affaire était fausse; et c'est ainsi que je parvins aussi, le même jour, à rétablir le calme dans l'esprit de Madame.»

[15] 25 juin 1801.

[16] Le Consulat.

[17] Le fameux dîner du 8 décembre 1798 au Palais Directorial (Palais du Luxembourg à Paris) au cours et à l'issue duquel eut lieu la conversation entre Reubell, Bonaparte et Ochs est décrite dans la «*Geschichte der Stadt und Landschaft Basel*», Bd. VIII, p. 262 sq. Il est confirmé par les Mémoires de Barras. En dehors de Bonaparte il y avait parmi les

lieu dans mon salon peu de temps après le retour de Bonaparte de l'armée d'Italie et c'est, sans doute, pour éloigner tout soupçon d'avoir coopéré à cette révolution qu'il affecte de la désavouer.

---

convives Berthier, Murat, Championnet et d'autres généraux, Bonaparte était assis à côté de la femme du Directeur et, en face d'eux, Ochs était asis à côté de Reubell. C'est Bonaparte qui entama la discussion en lançant de violentes apostrophes contre l'oligarchie suisse. Il était très prolixe. Par deux fois, Reubell ponctua les attaques du général en disant, entre ses dents, «Ils s'en repentiront». A peine Ochs avait-il rétorqué «Vos victoires les (les aristocrates suisses) rendent inoffensifs» que Reubell répliqua «le sort des armes est changeant» («Ungleich ist das Waffenglück» en allemand). Lorsqu'on se fut levé de table, la société s'étant rendue dans un grand salon, Reubell relança le Grand-Tribun et l'attira dans un angle ou trois fauteuils attendaient le Directeur, le général et le Bâlois. Bonaparte conduisit la conversation comme si le reste des convives réunis devant la cheminée ne comptait pas pour lui: «Les patriotes en Suisse ne pourraient-ils pas entreprendre une révolution si nous nous tenions en arrière ligne?» Ochs sursauta et ne répondit rien; Bonaparte, remarquant son silence, réitéra sa question et Ochs répondit alors simplement «Non. — B.: Et pourquoi pas? — O: Parce que les patriotes ne pourront rien entreprendre. — B: Comment cela? — O: A cause de la vigilance de la police, des Baillis et des Conseils secrets, des rapports étroits des gouvernements entre eux et de la crainte terrible de la justice, de la prison, des tortures qui ne sont pas abolies.» Là-dessus, Reubell rompit le silence en s'écriant: «Eh bien, il faut tuer le bourreau! ...» Bientôt après, on en revint à la question principale et Reubell déclara: «On parle souvent chez vous d'une mésintelligence entre le citoyen général et moi. Demandez-lui donc, à lui-même si, ce matin, nous avons été désunis.» Bonaparte répondit dans le sens voulu par Reubell et parla de nouveau d'une révolution nécessaire de la Suisse en ajoutant: «Elle doit se faire et bientôt.» Ochs: «S'il faut qu'elle se fasse, qu'elle ne se fasse point par le peuple mais d'en haut. En 1691 dans mon Canton, le Conseil a été revêtu du droit de faire à neuf la Constitution de l'Etat. Je hasarderai un essai et ferai faire, à cet effet, à la prochaine session, en janvier, une motion.» Les deux Français acceptèrent cette proposition. On soutiendrait Laharpe; Mengaud recevrait les instructions les plus larges et: «Quant à la Suisse italienne, dit Bonaparte, j'en fais mon affaire (...).» Le jour suivant, Talleyrand reçut Ochs et reprit avec lui ces divers points (...) Le 9 au soir, chez le Ministre de l'Intérieur (Letourneux), Ochs demanda à Bonaparte: «Si la Suisse, après avoir conquis l'égalité des droits, devait décider de maintenir le système fédératif, ou bien former un état unifié? — B: Une seule république. Cela est le vœu de nombreux patriotes et Laharpe a fait la remarque fondée que, sans unité, sans réunion de tous en un tout, les oligarques de la Suisse sauraient, bientôt, abolir tout égalité politique.» Là-dessus, le Bâlois présenta des objections et montra la difficulté de l'unification de la Suisse mais Bonaparte répéta: «Une république une et indivisible.» Et, ce qui paraissait lui être très étranger, c'est lui qui invita Ochs à composer un *Mémoire* sur le meilleur moyen de préparer cette unité. Il renouvela ce vœu le 22 frimaire, et, le matin, dans la salle d'audience du Directoire, Merlin demanda ouvertement à Ochs: «Quand verrons-nous un Directoire en Suisse?» Quelques jours plus tard, Reubell revint à la charge et dit: «Quand je me représente la Suisse partagée en de toutes petites démocraties indépendantes, il me semble que je vois une assiette pleine de petits pâtés que l'on va croquer sans crier gare, les uns après les autres.» La Revellière, lui aussi déclara: «La neutralité de la Suisse n'est un avantage pour la France que lorsque chaque Canton en adopte les mêmes principes et les fait observer religieusement. Mais, quand tel ou tel Canton ne se fait aucun scrupule de les violer et que le voisin offensé n'ose pas le punir, sans que tous les Confédérés ne prennent fait et cause pour lui, alors le système fédératif est pernicieux pour la France. La France est dupe, d'abord de sa confiance et puis de sa magnanimité.»

Comme on le voit d'après le récit d'Ochs qui n'avait pas de raison particulière d'accabler Bonaparte plutôt que Reubell, il semble que dans une affaire préparée à l'avance et bien montée, ce soit Bonaparte qui ait, nettement, conduit les opérations, Reubell l'appuyant.

Moi, loin de la désavouer, je crois que je n'ai jamais mieux mérité de ma patrie qu'en y poussant de toutes mes forces et si nous n'avions pas occupé la Suisse, Suvarow serait venu à Paris et Bonaparte n'aurait pu gagner la bataille de Marengo. Je conçois que les brutes car je ne les appelle pas des hommes ni des Français, je dis donc que des bêtes féroces et des imbéciles et ils ne sont pas en si petit nombre, qui désiraient voir Suvarow à Paris doivent continuer de blâmer la Révolution Suisse, que les singes et les affâmés qui désirent plaire au gouvernement doivent se joindre aux brutes. Les patriotes éclairés et sensés ne disent rien, partant le Directoire a nécessairement fait une chose excécrable en révolutionnant la Suisse, fort bien, voyons donc ce qu'était cette Suisse, un assemblage informe et bizarre de gouvernements sans liaison entre eux, les uns oligarchiques et les autres démocratiques et tous despotiques et ennemis de la République française. Les cantons catholiques étaient entièrement dévoués à l'Autriche, les prêtres les avaient tellement fanatisés qu'ils étaient prêts à rentrer sous la domination de cette puissance plutôt que de s'exposer à la perte de leur Sainte Religion par un point quelconque avec ces athées de Français. Il y a des preuves essentielles et matérielles de ce fait que les prêtres écrivaient au gouvernement autrichien, qu'ils soupiraient à devenir sujets de l'Autriche pour être, par là, sûrs de conserver la religion de leurs pères[18]. Les cantons protestants étaient entièrement voués à l'Angleterre. Berne donnait le ton à la Suisse et Wickham faisait la leçon à Berne et c'est ce Wickham qui était le protecteur de toutes les séditions et de toutes les conspirations qui éclataient en France[19]. Les gouvernements suisses le secondaient merveilleusement de tout leurs pouvoirs, tandis que notre ambassadeur était chassé de Soleure et était à peine souffert à Bade et ensuite à Bâle[20]. Wickham faisait la pluie et le beau temps

---

[18] Le terme est employé par Reubell pour renvoyer à celui qu'affectaient toujours d'employer en l'an VI, les partisans du rétablissement de la religion catholique.

[19] Cette idée, Reubell l'exprime déjà avec force dans son «*Mémoire justificatif*» publié par B. Nabonne: «Bonaparte n'a été rien moins qu'étranger à la Révolution opérée en Suisse. Il la croyait tellement nécessaire qu'il a pressé Ochs en présence d'un membre du Directoire Exécutif (Reubell, lui-même, évidemment) de faire tous ses efforts pour l'accélérer. Et ce qui prouve qu'il était effectivement temps, c'est la découverte de la correspondance des abbés et moines suisses qui écrivaient au gouvernement autrichien: «*La pieuse et catholique Helvétie*» (souligné dans le texte) désire avec ardeur devenir sujette de la Maison d'Autriche et cela pour le maintien de la religion. De sorte que, d'un côté les Cantons catholiques voulaient être Autrichiens et de l'autre côté les Cantons protestants étaient entièrement dévoués à Wickham et aux Anglais; au moyen de quoi il est clair que la Suisse serait entrée dans la coalition si on ne l'avait pas arrachée à cette double influence. Il aurait fallu faire la révolution en Suisse quand, d'ailleurs, d'autres circonstances ne nous y auraient pas forcés (...) Nous avons été fort heureux de prendre position en Suisse après les défaites de Jourdan (en Allemagne); les Suisses, sans forces, ou n'auraient pas disputé le passage aux Autrichiens, ou se seraient joints à eux; et l'armée autrichienne serait depuis longtemps dans le territoire de la République (française).»

[20] Barthélemy, lorsqu'il dut quitter Soleure où il était devenu persona non grata, chercha d'abord longtemps où s'établir, hésitant entre Zurich et Bâle où il n'était guère désiré; il résida trois ans à Baden, à l'Hôtel de l'Ours. Il s'établit à Bâle en 1795 dans une maison appartenant à Pierre Ochs.

à Berne[21]. Nos agents ne pouvaient obtenir de coucher en Suisse et les émigrés y avaient reçu l'hospitalité la plus marquée et les caissons du prince de Condé avec ses armes étaient à Bâle, en pleine rue, gardés par des soldats. Nos agents qui achetaient des bœufs et qui payaient en or essuyaient avanies sur avanies et nos ennemis tiraient tout ce qu'ils désiraient de la Suisse sans aucune difficulté. Le prétendant et les princes écrivaient aux différents gouvernements et recevaient chaque fois réponse. Les Autrichiens passèrent une première fois par la Suisse en évacuant le territoire de Porrentruy et c'est par la Suisse que les Piémontais pénétrèrent dans le Mont-Blanc, le Dauphiné et la Bourgogne et c'est aussi par la Suisse que les Autrichiens passèrent pour prendre la tête de pont de Huningue par la gorge[22]. Et il est bien connu que les gouvernants de tous les cantons sans en excepter un seul n'attendaient que l'occasion favorable pour se joindre à la nouvelle coalition avec la Russie qui était formée par l'Autriche, au moment même que le traité de Campo-Formio se signait. Rien n'aurait pu arrêter les Suisses joints aux Autrichiens; Huningue, Landscron, Belfort, Breisach, n'auraient pu arrêter l'invasion de la Haute-Alsace et de la Franche-Comté (qui) ne présentait plus d'obstacles. Ainsi sans la révolution et l'occupation du Mont-Terrible puis de la Suisse qui en fut la suite, la dévastation de la France était inévitable. Cette opération était donc bien militairement et politiquement indispensable et il n'y a qu'un excécrable Français qui puisse la blâmer[23].

---

[21] Voir là-dessus le récent ouvrage de HARVEY MITCHELL, «*The Underground War against revolutionary France. The Missions of William Wickham, 1794—1800*, Oxford, 1965, ainsi que le compte rendu de ce livre par RICHARD C. COBB dans le *Supplément littéraire* du *Times* du 24 février 1966 sous le titre suggestif de «*Our Man in Berne*»; le compte rendu de R. DE GRANDSAÎGNES dans les *Annales historiques de la Révolution française*, n° 183, janv.-mars 1966, p. 117—120; et notre complément à ce compte rendu, notamment sur le rôle de Wickham à Berne, dans les *Annales historiques de la Révolution française*, n° 187, janv.-mars 1967, p. 135—137; enfin notre compte rendu dans la *Revue suisse d'histoire*, 17, 1967, p. 127—131.

[22] Toutes ces violations de la neutralité helvétique par les Autrichiens avaient alimenté le contentieux franco-suisse pendant la Terreur. Mais le Comité de Salut public au temps de la prépondérance de Robespierre et après les missions de Hérault de Séchelles à Bâle s'était bien gardé de rompre l'état de paix avec les Cantons. Voir là-dessus A. RUFER et J. SURATTEAU, «Robespierre, la Suisse et les Suisses», *Actes du Colloque Robespierre au Congrès International des Sciences historiques de Vienne, sept. 1965*, Paris, 1967. Sur l'affaire de la «tête de pont de Huningue» on trouve surtout dans OCHS, *Geschichte der Stadt und Landschaft Basel* et dans sa *Correspondance* publiée par GUSTAV STEINER, Bd. III, les renseignements les plus circonstanciés.

[23] Cette idée est chère à Reubell. Il y reviendra et il y revint souvent. Pour lui, l'occupation de la Suisse était nécessaire *en soi* comme faisant partie d'un ensemble tendant à constituer un «limes germanicus» en avant de la France. On renvoit là-dessus, comme il a été noté plus haut, au «*Mémoire sur la rive droite du Rhin*» et aux «*Extraits de quelques observations sur la limite du Rhin...*» suivi d'un «*Exposé sommaire des avantages...*». Reubell estimait que cette politique était la seule juste parce que couvrant les frontières de la République là où elles étaient maintenant — après l'occupation de la Belgique — les plus vulnérables entre le Jura et le cours inférieur du Rhin. Bien entendu, c'est en tant qu'Alsa-

Il ne faut pas croire que les gouvernements suisses n'étaient devenus les ennemis de la République française que depuis le régime de Robespierre qu'on est convenu d'appeler régime de la Terreur, on serait dans une grande erreur. Je m'étais rendu à Bâle en juin 1792 à la suite d'une arrestation qui avait eu lieu à Neuf Brisach du roûlier de Francfort, chargé entièrement de marchandises appartenant à des négociants de Bâle. J'avais la mission comme procureur général syndic de mon département[24] de prendre la déclaration des parties intéressées et de constater leur perte qui, par parenthèse, se réduisit à peu de choses, puisque tout avait été restitué. Etant à souper aux «Trois Rois» j'eus pour compagnons de table, entre'autres une vieille marquise française qui venait de Carlsruhe, le commandant du contingent de Berne et un Bâlois qui avait servi en France et en Piémont. Notre vieille marquise, le Bâlois et le Bernois s'escrimaient de leur mieux contre tout ce qui s'était passé dans la Révolution française jusqu'alors. Ils plaignaient le Roi et la marquise plaignait surtout le pauvre peuple de France qui était, selon elle, tombé dans la plus profonde misère. Elle s'était réfugiée d'abord à Carlsruhe mais elle se trouvait encore trop près de la France et elle cherchait à s'en éloigner davantage pour se mettre à l'abri des événements désastreux qui allaient avoir lieu, selon elle, rien de plus certain, *la France allait être envahie et partagée*, ce qui exposerait le peuple aux plus grands malheurs. J'avais écouté jusque-là depuis trois quarts d'heure sans mot dire, mais à cette prophètie de partage, fortement appuyée par les autres, j'otai mon chapeau et dis «Madame, avec votre permission, je m'oppose à la division. J'ai l'honneur d'être Français, j'ai aussi voix au chapitre et je puis vous assurer, Madame que tant que je vivrai, le partage n'aura pas lieu. D'ailleurs, Madame, vous avez bien de la bonté de tant plaindre ce pauvre peuple français, avez-vous passé par la France, avez-vous passé par l'Alsace? Si vous y avez passé, je ne sais avec quels yeux vous l'avez examinée car jamais

---

cien que Reubell était partisan de cette politique et c'est ce qui avait été donné pour instructions à Clarke au moment de l'armistice de Leoben. Mais Bonaparte, on le sait, avait «fait sa politique en Italie» (voir là-dessus, CARLO ZAGHI, *Bonaparte e il Direttorio dopo Campoformio; il problema italiano nella diplomazia europea, 1797—1798*, Napoli, 1956). Il fallait donc reprendre, au moins par un bout, la politique rhénane et l'occupation de la Suisse était militairement utile. Il est vrai que Bonaparte profita aussi de l'occupation de la Suisse, non seulement à cause du raccourcissement de ses lignes, en tant, au moins que le passage du Simplon fut praticable (en fait la possession du Simplon après celle du Gothard était, surtout, nécessaire pour l'interdire à l'ennemi, la campagne de Souvorov en 1799 en fournira la démonstration a contrario...) mais parce qu'elle contribua à empêcher l'invasion de la France et permit ainsi Marengo comme le dit expressément Reubell. Cependant, comme on l'a signalé, la victoire de Masséna en Suisse — comme celle de Brune en Hollande — en sauvant la France de l'invasion, *avant le retour de Bonaparte d'Egypte*, risquait d'enlever, psychologiquement, à celui-ci le mérite et la gloire d'être le «sauveur de la France». Après le 18 brumaire, bien entendu, on cacha soigneusement ce point de vue hérétique à l'opinion...

[24] Reubell était alors Procureur général syndic du département du Haut-Rhin entre la fin de son mandat à l'Assemblée Constituante et son élection à la Convention.

l'agriculture n'y a été plus florissante ni le peuple plus content, aussi, Madame guérissez-vous de vos appréhensions, elles ne sont pas de saison. — Je suis bien aise de ce que vous m'apprenez, Monsieur, on me disait le contraire. Je suis fort aise qu'on se soit trompé à cet égard car j'aime mon pays, Monsieur, et personne ne désire plus que moi qu'il soit préservé de tout malheur».

Après cette réponse, elle nous quitta pour aller se coucher et je n'entendis plus parler de cette femme qui était si bien dans le secret de la coalition et du partage projeté dès 1792. Restaient le Bernois et le Bâlois qui ne cessaient de clabauder contre les décrets qui avaient dépouillé le clergé, contre les atteintes données par l'Assemblée constituante à ce qu'ils appelaient la *prérogative royale*. Je ne puis m'empêcher de leur dire. «MM. je me frotte les yeux et je me tâte pour savoir si je rêve ou si je veille, si je suis à Bâle et si c'est à un Bâlois et à un Bernois que j'ai l'honneur de parler. Quoi M. le Bâlois vous critiquez les réformes de notre clergé, vous qui avez entièrement dépouillé votre clergé catholique, qui avez réduit votre clergé protestant à la plus maigre pitance et qui l'avez même privé de la qualité et du droit de citoyen, quoique mariés et vous trouvez à redire à ce qui s'est passé en France où on a laissé des pensions aux prêtres et où on n'a pas songé à leur ôter la qualité de citoyen, quoiqu'ils fussent célibataires! Et vous, Monsieur, dis-je au Bernois, comment pouvez-vous trouver mauvais qu'on ait régularisé en France le pouvoir monarchique et qu'on ne lui ait oté que ce qui n'était pas de son essence, c'est-à-dire tout ce qui était despotique et abusif, tandis que vous avez expulsé la maison d'Auriche, votre souverain et que vous avez pris sa place». A cette sortie le Bâlois quitta et le Bernois, sans répliquer se rejetta sur des griefs particuliers qu'il prétendait que les Suisses avaient contre l'Assemblée Nationale. Il cita, entr'autres l'histoire des Suisses de Chateauvieux que l'Assemblée Législative rappela des galères. Il prétendait qu'on avait voulu insulter les Suisses par ce rappel et dit nettement que si on n'avait pas eu peur d'eux on les aurait déjà insulté bien plus gravement. Je lui répondis que la meilleure preuve qu'on n'avait pas voulu les insulter c'est la manière honorable dont on avait toujours parlé d'eux; que quant à la crainte qu'ils croyaient inspirer, je leur souhaitais qu'ils ne fussent jamais dans le cas d'éprouver combien son opinion était dénuée de tout fondement! Ce Bernois n'était assurément pas le seul de son pays qui eut la vanité de croire que la Suisse devait être un objet de terreur pour la France. Tout le contingent qui se montait à environ dix sept cent hommes et qui venait de se réunir à Bâle, je ne sais trop sous quel prétexte, avait l'idée qu'il était destiné à conquérir la France; les prêtres tant catholiques que protestants avaient tellement fanatisé leur esprit contre ces athées de Français, qu'ils se faisaient une fête d'entrer sur notre territoire pour nous châtier de notre impiété et ce ramâs de 12 ou 1700 pouilleux se promettaient la conquête de la France comme la chose la plus aisée du monde. Leur impertinence étant venue aux oreilles de nos volontaires, ceux-ci s'avisèrent de se mettre vis-à-vis d'un poste suisse et de lui

montrer le cul, cette polissonnerie donna lieu aux plaintes les plus graves et donna matière à une correspondance diplomatique des plus ridicules[25].

Le lendemain du souper je me trouvai à table à dîner avec de jeunes Bernois aussi fats et aussi sots que pourraient être nos plus imbéciles «paôles d'honneu»[26]. Le lieutenant Grollemond qui commandait, je crois, à Benken[27], leur racontait for naïvement une aventure funeste qui lui était arrivée. Des paysans de Leymen et environs partis en Alsace s'étant présentés à Benken avec la cocarde nationale, il leur avait fait arracher la cocarde et les avait fait maltraiter parce qu'ils se défendaient. Un jour, il en vint beaucoup, tous sans cocarde pour ne pas donner de soupçon et quands ils se virent assez nombreux, l'un d'eux mit la cocarde à son chapeau, sans faire semblant de rien. Aussitôt le lieutenant Grollemond à la tête du détachement qu'il commandait le fait saisir pour lui arracher la cocarde. Les autres paysans mirent aussitôt leur cocarde, tombèrent à coups de batons pointus sur le lieutenant Grollemond et le rouèrent de coups. Sans Kalbott le commandant de Landscron, disait Grollemond, ces coquins m'auraient assommé. Kalbott eut toutes les peines du monde de leur faire lâcher prise. Heureusement qu'on le respectait sans quoi j'étais frit, j'avais le dos tout bleu, je m'en ressens encore. L'indignation des Bernois était à son comble et j'eus bien de la peine à m'empêcher de rire. Grollemond connut que, depuis le temps, il leva la consigne d'empêcher le port de la cocarde, ne voulant plus s'exposer à avoir des démêlés avec MM. les Sundgawiens. Son histoire me fit penser à une avanie faite par les gouvernans de Soleure à notre payeur à Huningue, déjà du temps de l'Assemblée Constituante. Gugger était alors un des chefs du gouvernement de Soleure. Notre payeur avait un ordre de

---

[25] Voir aux Archives Nationales le dossier $D^{XXIII(2)}$-32 (Comité Diplomatique de la Constituante). Le mépris de Reubell pour la puissance militaire des Suisses n'est pas nouveau. Il provenait en partie de sa répulsion pour le service mercenaire. Lors de sa mission avec Carnot et Prieur de la Côte d'Or en septembre 1792, il l'exprimait déjà dans son rapport. Il déconseillait alors une attaque contre la Suisse parce que l'occupation de ce pays aurait entraîné une augmentation des difficultés, les Français étant obligés de secourir les Suisses qui auraient été, ainsi, de piètres alliés. Carnot était alors de ce même avis et l'exprimait, même en termes plus nets et plus durs (voir, M. REINHARD, *Le grand Carnot*, tome I, Paris, 1950, p. 280 sq.). Mais Carnot resta fidèle à cette vision des choses jusqu'au bout tandis que Reubell, après Campo-Formio la révoquait. Il est édifiant de voir qu'il y avait bien des Suisses — notamment les dirigeants du Kriegspartei de l'Avoyer Steiger à Berne — qui se figuraient que l'inaction de la République à leur endroit était due à la crainte salutaire que leur puissance militaire inspirait aux «Jacobins». Le *Mémoire* du colonel de Weiss (cité dans A. RUFER et J. SURATTEAU, «Robespierre, la Suisse et les Suisses», art. cité, p. 72) pouvait bien aussi y être pour quelque chose... (F. R. DE WEISS, *Coup d'œil sur les relations politiques entre la République française et le Corps helvétique*, Paris, 26 février 1793).

[26] Les Incroyables et les Merveilleuses qui affectaient de ne pas prononcer la lettre *r* parce qu'elle était l'initiale de «Révolution» et de «République». Ils singeaient aussi le parler des créoles que les «belles» de l'époque de Madame Tallien à Joséphine avaient mis à la mode.

[27] Enclave bâloise dans le territoire français entre les départements du Haut-Rhin et du Mont-Terrible.

la Cour de porter de l'argent à Soleure sous prétexte de payement de pensions suisses. Les gouvernants de Soleure le laissèrent entrer avec sa cocarde au chapeau; ils reçurent son argent, lui donnèrent quittance et quand il se trouva sur la rue pour s'en retourner, deux valets de la ville l'arrêtèrent en lui disant qu'ils étaient fort fâchés d'exécuter à son égard l'ordre qui leur avait été donné mais qu'ils ne pouvaient s'en dispenser et après ce compliment, ils lui otèrent le chapeau, en arrachèrent la cocarde et la jetèrent par terre et invitèrent le payeur à sortir sur le champ de Soleure. Cette insulte resta sans réparation et on peut juger quelle confiance nous pouvions avoir dans des gouvernements qui déjà en 1791 et 1792, s'étaient comportés de la sorte à notre égard[28].

---

[28] Dans le dossier $D^{XXIII(2)}$-32, des Archives Nationales, on trouve une lettre écrite par un anonyme de Landskron le 3 août 1791, c'est-à-dire bien avant que Reubell procureur général syndic du Haut-Rhin aille à Bâle. On peut y lire le récit de l'algarade entre le lieutenant bernois Groslimon et des paysans du Sundgau, datée par Reubell de juin 1792. Dans une autre lettre écrite par un nommé Schultz d'Huningue, le 9 août 1791, se trouve le récit des avanies subies à Soleure par deux citoyens d'Huningue portant des somme dues à des pensionnés suisses. Il semble donc que Reubell ait tout simplement rapporté en les prenant à son compte deux récits qu'il connaissaît bien avant en tant que député à la Constituante et membre de son Comité Diplomatique. Il a dû, bien sûr, entendre tout cela à plusieurs reprises et cette source n'est peut-être pas unique. Mais, ce qui semble plus curieux c'est que, pour la première anecdote, il la transporte dans le temps et la postdate assez nettement. Il brode au moins sur des récits plus dépouillés qui lui avaient été faits oralement ou par écrit. Il est évident que, en 1801, il pouvait confondre, n'ayant plus les pièces sous les yeux, 1791 et 1792. Voici ces deux textes:

a) Arch. Nat. $D^{XXIII(2)}$ (32) (pièce 12).

Copie d'une lettre écrite de Landskron — chateau fort sur la lisière de la Haute Alsace contre le territoire de l'évêché de Bâle et les deux cantons de Soleure et de Bâle — le 3 août 1791.

«... Oui, Monsieur, s'cest de cet endroit (Arlesheim) que cette race maudite (les aristocrates) s'est transportée le 31 juillet à Flie (Flüh) où on a établi depuis une garde de 4 h. et un caporal, elle a communiqué sa rage au lieutenant de cette garde nommé Groslimon, de Berne, qui, déjà porté d'insinuation à mordre, s'il pouvait, les bons patriotes français a donné la consigne à cette garde de ne point laisser passer à Flie aucun Français avec cocarde nationale et de la leur faire mettre bas s'ils s'y présentaient. Alors plusieurs de Leymen s'y présentèrent avec leurs cocardes et ils furent aussitôt arrêtés par cette garde suisse qui voulait à toute force exécuter contre eux l'ordre de leur lieutenant Groslimon. Ceux-ci révoltés et indignes d'une pareille insulte se disputèrent et se disposaient déjà à tomber sur la garde suisse, étant plus forte qu'elle (sic). Il y seroit infailliblement arrivé un massacre si les deux... ne s'y fussent trouvés qui ont par leur prudence et autorité apaisé les deux partis et, en un moment, on a levé l'indigne consigne. Mais remise depuis hier qu'on a voulu encore faire mettre bas la cocarde à un sergent et à un fusilier, ce qu'ils n'ont pas fait; il leur a été dit de nous prévenir ici qu'ils ne souffriraient plus aucun de nous avec la cocarde nationale...»

b) Arch. Nat. $D^{XXIII(2)}$ (32) (pièce 14).

Copie d'une lettre écrite par M. Schultz d'Huningue le 9 août 1791.

«... J'ai expédié à Soleure une somme de 96.000 l. par deux de mes concitoyens pour les pensions des invalides suisses. On les a laissés entrer en ville avec cocarde et ruban national. Le lendemain matin après avoir remis les fonds, M. Guger grand sceautier et membre de l'Etat leur a fait arracher les cocardes par un archer de la ville qui leur a déclaré

Il paraît que Johannot[29] craignait aussi une avanie puisque je le rencontrai à Bâle sans cocarde et qu'il m'avoua qu'il ne la portait pas de peur d'inconvénient. Il était cependant président de notre département du Haut-Rhin. Moi, non seulement, je la portais et très volumineuse mais je me faisais en outre accompagner sur les rues par le fils du concierge du département qui, non seulement, en portait une toute aussi grande mais en outre un habit non uniforme et cependant aux trois couleurs et je ne reçus sur les rues de Bâle, que des marques de respect. Hommes et femmes qui se trouvaient assis devant leurs portes se levèrent pour me saluer.

En parlant de versements d'argent que la Cour faisait faire à Soleure sous prétexte de payer des pensions suisses, il est bon de savoir comment elle s'y prit pour rendre ce prétexte plausible. Les Suisses avaient des traités pour le sel. Ils en versaient le prix dans la caisse de l'ambassadeur de France en Suisse, qui acquittait les pensions avec cet argent. Ainsi il n'y avait point de numéraire à verser pour cet objet. La Cour, pour avoir ce prétexte d'envoyer de l'argent en Suisse, pour les Princes et les émigrés, permit aux Suisses de payer le sel en France et avec des assignats. Ainsi chaque fois qu'on arrêtait de l'argent envoyé par la Cour en Suisse, elle le réclamait comme destiné à l'acquittement des pensions suisses. Les habitants de Belfort en avaient arrêté vers la fin de 1791 une très forte somme destinée pour Soleure, c'était la maison de Rougemont qui l'envoyait sous prétexte de se libérer d'une prétendue dette que le gouvernement de Soleure s'était fait céder et dont, cependant, il ne demandait pas le remboursement; cela les regardait si peu qu'à l'occasion d'une visite que firent deux membres de ce gouvernement au Département du Haut-Rhin pour obtenir la permission d'enlever au séchoir du blé que le ministre Duportail leur avait vendu, quoi qu'il appartint à la ville de Colmar à laquelle il avait coûté six mille francs, je leur parlais de leur argent arrêté à Belfort et je leur dis que je me faisais fort de le leur faire parvenir, s'ils voulaient m'envoyer des voitures et des

---

qu'il faisait cette opération (à) contre cœur mais qu'il y était obligé d'obéir. Ils étaient en même tems consignés à la porte jusqu'à ce qu'ils aient enlevé leurs cocardes nationales. N'y aurait-il pas moyen de transporter l'Ambassadeur dans un autre lieu pour punir le Canton de Soleure? M. de Vérac doit avoir envoyé sa démission à ce qu'on dit; il me semble qu'on ferait très bien de l'accepter car on prétend qu'il échauffe plutôt les esprits contre les Français que de les apaiser (sic).»

[29] Johannot (Jean) né à Genève en 1748, mort à Echichens (C. de Vaud) en 1829, venu en Alsace en 1787 pour diriger l'établissement de toiles peintes de Wesserling en succession des Dollfuss. Chef du bataillon des gardes nationaux du canton de Saint-Amarin, il entra en 1792 au Directoire du Département du Haut-Rhin, en devint le président et fut élu député de ce département à la Convention. Spécialisé dans les questions financières, il échappa aux grandes luttes politiques, fut néanmoins accusé de dilapidations. Il fut élu ensuite au Conseil des Anciens en 1795 mais ne fut pas réélu en l'an V (1797) et se retira à Vaucresson près de Paris où il avait acquis un bien national important; il y établit une manufacture de cordes. Compris dans la loi dite d'amnistie qui excluait de France les régicides s'étant ralliés aux Cent Jours, il revint alors en Suisse et y resta sans profiter de la loi de 1818 qui lui aurait permis de rentrer en France.

chargeurs. Ils répondirent fort froidement que c'était à ceux qui leur envoyaient de l'argent de le faire parvenir à Soleure, d'autant plus qu'ils ne l'avaient pas demandé! Narbonne[30] vint quelque temps après exprès en Alsace sous prétexte d'une tournée, uniquement pour faire partir cet argent. Il arriva à cet effet à trois heures du matin avec une forte escorte à Belfort avec laquelle il protégea le chargement et l'enlèvement. Comme cette intelligence des gouvernants suisses avec la Cour, les émigrés, ensuite le parti des Princes, les Autrichiens et les Anglais n'avait fait qu'augmenter au lieu de se ralentir, il est clair qu'il y avait tout à craindre pour le salut de la République, si on ne pouvait parvenir à neutraliser cette influence en changeant le gouvernement de ce pays car la République quoique maîtresse de la Suisse, non seulement n'en garda rien à titre de conquête militaire, au contraire elle chercha à augmenter son territoire par la cession du Frickthal[31].

Mais il serait surprenant que le Directoire n'eut pas été blâmé pour cette opération ainsi que pour toutes ses autres opérations politiques. Il gouvernait non pour lui-même pour l'intérêt de la patrie et le salut de la chose publique. S'il avait gouverné pour son intérêt personnel, il aurait été loué, témoin ce qui se passe en 9[32].

On a entr'autres porté aux nues le traité de Lunéville et il n'est que la fusion de celui de Campo-Formio avec les articles obtenus par le Directoire au Congrès de Rastatt et on a cependant l'impudeur d'attribuer le renouvellement de la guerre aux articles obtenus par le Directoire au Congrès.

On fit même un reproche au Directoire de l'établissement du Congrès, qui fut stipulé par Bonaparte contre les intentions précises du Directoire[33]!

Qu'un oligarque, ou démocrate suisse blâme la révolution et nos opérations en Suisse, à la bonne heure! mais que des Français la blâment et soient

---

[30] Le comte Louis de Narbonne-Lara (1755—1813), ministre de la Guerre du 6 décembre 1791 au 9 mars 1792. Il se réfugia en Suisse en janvier 1793 et il y vécut assez longtemps; il fut l'un des amants de Madame de Staël.

[31] La République avait occupé, outre Mulhouse et Bienne villes alliées des Cantons, la partie «comprise dans la neutralité helvétique» de l'ancien Evêché de Bâle» sans compter Genève qui n'était pas suisse mais fort liée avec la Confédération. Mais, officiellement, aucun de ces territoires n'était «occupé à titre de conquête». Voir là-dessus l'Introduction de notre thèse, J. SURATTEAU, *Le département du Mont-Terrible sous le régime du Directoire*, Paris, 1965.

[32] Allusion claire à la politique suivie par Bonaparte en Italie et en Allemagne en 1801.

[33] On revient à l'insubordination de Bonaparte et de Clarke en 1797. Mais Reubell s'exprime de façon assez ambiguë. Bonaparte avait stipulé l'établissement d'un Congrès de l'Empire parce qu'il était alors pressé d'obtenir la paix de l'Autriche, afin de devancer les victoires éventuelles des autres généraux français, et aussi par une sorte de compromis avec les instructions du Directoire (c'est-à-dire de Reubell). Ainsi devait être débattue, à Rastatt, l'obtention définitive par la France de cette frontière rhénane qui représentait l'objectif de Reubell. Mais Bonaparte ne montra pas, par la suite, beaucoup d'empressement à soutenir ce plan. Il partit d'Italie pour Rastatt, en traversant la Suisse, de Genève à Bâle du 22 au 24 novembre 1797 mais, il ne séjourna à Rastatt que dix jour à peine puisqu'il rentra à Paris le 5 décembre. C'est alors que se produisit le fameux dîner du 8 chez Reubell (voir note 17). Par la suite c'est son grand projet égyptien qui l'occupa principalement.

après assez bêtes pour ne pas savoir que si nous n'avions pas occupé la Suisse, les Autrichiens, les Suisses et les Russes auraient envahi et dévasté la France, c'est ce qui est inconcevable[34]!

Appendice A

Nouv. Acq. fr. 23654-fol. 378

(Autorité nécessaire dans les «Républiques-sœurs») (s. d.)

Que ce soit tel... ou tel qui gouverne dans la Cisalpine, ou dans l'Helvétique, cela revient au même, il faut toujours s'en défier et tant que durera la guerre se regarder comme en pays conquis. Mais l'essentiel est que les actes du D.E.fr. soient exécutés, bon ou mauvais cela est égal, tout est perdu si une fois le gouvernement français était avili et point obéi[35].

Appendice B

Nouv. Acq. fr. 23.654-ff. 305—306

4 prairial an 7[36]

Je te fais passer, mon cher Revelliere, un Extrait de lettre de Zurich du 28 *floréal*, voilà les fruits de la guerre défensive que j'appellerai passive et qui ne peut avoir que des suites funestes... J'entends par guerre défensive passive celle où l'on reste en stagnation en gardant une ligne d'une grande étendue où l'on attend que l'ennemi vous attaque; comme l'ennemi peut rassembler beaucoup de forces en un seul point, il est clair qu'il percera sur ce point et qu'en emlevant ainsi point par point et poste par poste, il finira par nous chasser de l'Helvétie comme il nous a expulsé des Grisons. Je vois plus, je vois que Masséna au lieu de se replier vers Genève pour couvrir Lyon aura la même tendance que Jourdan de se mettre derrière le Rhin et les places fortes du Rhin, ce qui ouvrira le midi aux Autrichiens et sera le complément du succès du plan de campagne imaginé par la Coalition[37]. Ce

---

[34] Voir ci-après en Appendice B l'opinion de Reubell sur la campagne d'Helvétie de 1799.

[35] Ce texte se passe de commentaire. Bien sûr il n'était pas destiné à «l'exportation»! Reubell y chausse les bottes du représentant en mission du temps de la Convention. Le montagnard apparaît nettement. Le juriste n'y paraît plus guère. Le dernier membre de phrase est évocateur et ... perspicace!

[36] 23 mai 1799. Reubell avait quitté le Directoire, exclu par le sort, le 20 floréal (9 mai) précédent.

[37] Les idées de Reubell sur la conduite de la campagne d'Helvétie ne sont guère judicieuses, ou, tout au moins, ont été démenties par l'événement; il faut constater, a posteriori

qui se passe en Helvétie se répète sur le Rhin. J'y vois nos troupes éparpillées sur la rive droite et sur la rive gauche, tous les jours on enlève, on égorge un de nos postes, ne vaudrait-il donc pas mieux dégarnir même assez médiocrement nos forteresses et de rassembler tout le surplus de nos troupes en un seul corps qu'on pourrait faire agir et aller ou on voudrait. P. ex. si j'avais eu le commandement de la division de Colaud, j'aurais si bien fait marcher sur divers points, j'aurais si bien organisé des passages *impromptus* sur des bateaux qu'un beau matin on aurait appris que le corps de Seckzler aurait été enveloppé et taillé en pièces et qu'après l'expédition faite, la colonne française s'était retirée à...

Quand je dis qu'il ne faut pas faire de guerre défensive *passive* en Helvétie, ce n'est pas que je veuille conseiller l'offensive, mais je voudrais qu'on fit la guerre défensive active, que tous les jours on rassemblât une force supérieure à celle d'un poste autrichien voisin et qu'on l'enlevât, qu'on commençat ainsi par la reprise des Grisons et qu'à chaque jour il y ait une nouvelle attaque, sur un point où l'on tâcherait d'avoir supériorité du nombre pour être plus sûr de la réussite. C'est au général de savoir masquer ses mouvements de manière qu'on ne sâche pas où il se dégarnit, on (n') a ainsi dégarni que sur des points où l'ennemi ne peut pénétrer de sitôt et à faire de fausses attaques de manière que l'ennemi ne puisse deviner la véritable. Le résultat de toutes ces attaques serait d'éloigner l'ennemi à de telles distances respectueuses qu'on serait averti de tous les mouvements qu'il ferait pour se rapprocher. Je crois Masséna un bon général d'exécution mais comme il n'y a pas de général en chef au-dessus de lui qui puisse lui donner des ordres c'est au Dir. Ex^t à l'être et à le diriger (...)

(...) Pour l'amour de Dieu, détermine donc tes collègues à accepter la démission de ce pauvre Rapinat, que je n'en entende plus parler[38]!

Tout à toi, Reubell.

---

que Masséna n'eut pas tort de pratiquer cette «défensive passive» que critique tant ici Reubell. En effet, le Directeur aurait voulu que Masséna abandonne l'Helvétie pour couvrir Genève, Lyon et la vallée du Rhône ce qui aurait inévitablement entraîné une nouvelle invasion de la France. Quant à la passivité de Masséna en Suisse, elle servit ses plans en attirant les Russes dans ce pays. L'archiduc Charles dût quitter la Suisse, comme on le sait, afin de porter une attaque frontale en Allemagne. La «passivité» française, occupant le terrain, fit que, dans l'espace de temps compris entre le départ du gros des Autrichiens partis vers le Nord et l'arrivée du gros des Russes — Souvorov ayant été passablement retardé tant par la difficulté du parcours que par l'opiniâtreté de Lecourbe-Masséna put écraser le corps autrichien de Hotze et le corps russe de Korsakov trop faibles, laissés devant lui.

[38] Rapinat avait déjà présenté deux fois sa démission. La première fois un an plus tôt après les événements de prairial an VI et le «coup d'Etat» qui avait amené Ochs et Laharpe au Directoire Helvétique, la seconde au printemps de 1799. Mais, s'il avait été rappelé, il était, cependant, resté en place faute de successeur. La campagne contre Rapinat atteignait, avant tout, son beau-frère Reubell et celui-ci désirait instamment que l'on acceptât cette démission.